



Communiqué de presse

Vendredi 28 février 2014

## **Xynthia, quatre ans plus tard le risque s'est accru**

**Xynthia a frappé la France durant la nuit du 27 au 28 février 2010 causant la mort de 47 personnes en France et plus de deux milliards d'euros de dégâts. La concomitance de cette tempête avec une marée haute de vives-eaux (coefficient de 102) s'est traduite par une surcote de 1,5 mètre sur le littoral, causant la montée des eaux et la submersion des digues. L'eau de mer passée par-dessus les digues est ensuite restée piégée dans les terres, aggravant les conséquences des inondations. Quatre ans plus tard, la prise de conscience des insuffisances des politiques publiques alors mises en évidence, doit se renforcer, alors même que l'aléa augmente avec le dérèglement climatique. Explication de FNE.**

### **Un plan national, mais des résultats encore très insuffisants**

L'Etat a rapidement élaboré un plan national, posant le cadre d'une stratégie globale se déclinant en plusieurs axes : maîtrise de l'urbanisation, amélioration des systèmes de surveillance, de prévision, de vigilance et d'alerte, renforcement de la fiabilité des systèmes de protection, renforcement de la culture du risque.

Des progrès sensibles ont été réalisés sur la prévision, la vigilance et l'alerte. Pour les autres aspects, le bilan reste très insuffisant.

Beaucoup de responsables locaux ont surtout retenu l'ouverture de moyens pour renforcer à grand coup de millions les digues et les protections, y compris là où la mer reviendra inéluctablement... Mais là où l'on surélève les digues, ce qui pourrait se trouver renforcé en fait, c'est la tentation de construire derrière, en instillant un faux sentiment de sécurité des habitants.

La concertation sur les plans de prévention des risques littoraux est certes indispensable, mais ces documents, appelés à encadrer fortement l'urbanisation

future, n'avancent pas, étant pris dans un va-et-vient d'expertises et de contre-expertises dans lequel les services de l'Etat se font embourber.

### **Renoncer à construire en zone inondable**

Nous devons renoncer à construire en zone à risque et faire respecter la loi, en particulier la loi littoral, qui ne protège pas que le milieu, mais aussi, par ricochet, les populations aussi ! Il est urgent de structurer une culture du risque, avec, pourquoi pas, des exercices et des conseils délivrés dès l'école primaire dans les secteurs exposés.

### **Pour des actions à long terme face au dérèglement climatique**

Parce que les scientifiques annoncent une élévation du niveau marin global entre 50 cm et 1m d'ici 2100 et que les effets du changement climatique multiplieront les événements extrêmes, l'Etat ne peut plus répondre au coup par coup et doit conduire une véritable stratégie d'adaptation du littoral aux changements climatiques avec une gouvernance associant correctement tous les acteurs. A trop vouloir attendre, nous en paierons les pots cassés ! En effet, l'impact du changement climatique sur le littoral finira par coûter plusieurs milliards d'euros par an si aucune adaptation à long terme n'est mise en place (2,38 milliards d'euros de dégâts pour Xynthia). Des mesures courageuses s'imposent !

Quand certains élus parlent de repli stratégique pour les hommes et pour les biens, cela fait encore sourire ou bondir de nombreux politiques. Dans certaines zones, le repli stratégique n'est pourtant, pas folie mais simple évidence, à la hauteur des enjeux identifiés. C'est une vraie question de société rassemblant citoyens, décideurs et acteurs économiques qui engage la solidarité nationale. Il faut commencer à préparer les populations concernées.

FNE fait du changement climatique sa priorité et s'assurera que, dans le cadre des négociations de la COP 2015<sup>1</sup>, l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique soit mise à l'agenda.

**Bruno Genty, président de FNE : « Entre les mains des décideurs politiques des communes côtières, la gestion du littoral est une bombe à retardement. Stop aux tabous ! La France doit prendre à bras le corps ce dossier et prendre des actions concrètes pour éviter à nouveau les conséquences de tempête comme Xynthia. Il y a urgence ! »**

---

<sup>1</sup> 21<sup>e</sup> conférence internationale sur le climat, qui se tiendra à Paris en 2015.